

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte Rendu de la réunion du conseil d'administration du mardi 26 avril 2022 à Montmarault

Présents :

Mesdames : FAVIER Camille, FOUGEROUZE Anie, DELECRAY Huguette
Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, BOYER Raymond, DERET Jean,
HENRY Jean-François, POURVOYEUR Michel, ROBERT-TRAHAN Alain, THUAULT
Jean-Pierre, VANNEAU Claude, VERRON René, VILLECOURT Louis

Excusés

Madame BARDET Chantal

Monsieur le Président nous informe du décès de deux de nos adhérents depuis le dernier conseil d'administration :

- Monsieur GAMET Michel, ancien maire adjoint de la commune de SAINT-FELIX.
- Monsieur AUFAUVRE Raymond, ancien maire de la commune d'ISLE-ET-BARDAIS.

Monsieur le Président fait respecter une minute de silence en leur mémoire.

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 7 février 2022 :

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, ce compte rendu est adopté à l'unanimité de ces derniers.

Site internet :

La société C.toucom a terminé notre site et la mise en ligne depuis bientôt un mois. Un représentant de cette société présentera notre nouveau site lors de l'assemblée générale d'Hérisson.

Le coût de l'opération s'est élevé à 2636,40 € prélevé sur notre livret dont le solde, après cette opération, s'élève à 4631,67 €. A ce jour le solde du compte courant s'élève à 2207,00 €.

Préparation du Congrès et de l'Assemblée Générale du 14 mai 2022 à Hérisson:

Madame le maire d'Hérisson, Stéphanie CUSIN-PANIT, accompagnée de messieurs René AUGER et Jean DERET finaliseront l'organisation de l'assemblée générale le vendredi 13 mai 2022.

Les membres de notre association responsables des opérations d'émargement des listes, remise aux adhérents des timbres 2022, des cartes et des épinglettes aux nouveaux adhérents ainsi que des bulletins de vote devront être présents avant 9h15.

Le nettoyage de la salle en fin d'assemblée générale sera à notre charge.

Actuellement 69 personnes y compris les invités participeront au repas de clôture.

Parmi les invités nous enregistrons les excuses de

- Monsieur Claude MALHURET, sénateur de l'Allier
- Monsieur le Sous-préfet de Montluçon
- Madame Laurence VANCEUNEBROCK, Députée de l'Allier
- Monsieur Daniel RONDET, Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais
- Monsieur Bernard LOBIETTI, Président de notre fédération, la FAMAF.

Les membres du tiers sortants sont Messieurs Raymond BOYER, Alain ROBERT-TRAHAN, Jean-Pierre THUAULT, Jean François HENRY et Michel POURVOYEUR.

Messieurs Raymond BOYER et Alain ROBERT-TRAHAN ne se représentent pas.

Monsieur Bernard LAVIS, ancien maire adjoint de Villeneuve-sur-Allier présente sa candidature.

Les candidats pour le renouvellement de ce tiers sortant sont donc :

- Monsieur Jean-Pierre THUAULT
- Monsieur Jean François HENRY
- Monsieur Michel POURVOYEUR
- Monsieur Bernard LAVIS.

Il restera un poste à pourvoir soit par appel à candidature à l'assemblée générale soit par cooptation.

Cotisation 2022 cotisation 2023 demande d'adhérents:

Messieurs BOUGEROLLE et GAMET ayant réglé leur cotisation en décembre 2021, le conseil d'administration accepte la proposition du trésorier de prendre cette dernière au titre de l'année 2022 et non de 2021.

Les membres présents du conseil d'administration ne souhaitent pas augmenter la cotisation en 2023.

Journal de liaison N°8 :

La mise en page de ce journal est en cours de finalisation. Il sera remis à chaque adhérent présent à l'assemblée générale et expédié aux adhérents absents.

Questions diverses :

Aide à l'Ukraine :

Le président de la FAMAF, par courrier, nous sollicite pour accorder une aide financière aux habitants de ce pays durement touché actuellement.

La FAMAF s'engage à donner la somme de 1 500 €.

Les membres présents du conseil d'administration acceptent compte tenu de notre situation financière de verser la somme de 250 € soit approximativement 2 € par adhérent.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **lundi 13 juin 2022 à 10h à Montmarault**

La séance est levée à 12h15.